

# **A.P.M.E.P.**

## **VOTE 1986**

En cette période de réformes et de régionalisation de tout le système éducatif, il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

**VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !**  
**Votre vote doit être posté avant le 21 avril 1986**  
*(date de la poste - tarif urgent)*

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 354 (juin 1986).

\*  
\*   \*  
\*

### **Sommaire :**

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par P. Monsellier et M. Soufflet
- III. Compte rendu financier, par F. Magna
- IV. Renouvellement partiel du Comité National  
Déclarations de candidatures

# I. MODALITÉS

## Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges académiques du Comité National. Ainsi :

- TOUS les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte-rendu financier.
- SEULS votent pour le comité national les adhérents des Régionales de : Dijon, Grenoble, Haute-Normandie, Ile de France, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Strasbourg (explications au paragraphe IV).

## POUR VOTER

1 — Prenez connaissance du rapport d'activité et du compte-rendu financier.

— Remplissez le bulletin de vote 1ère partie (orange).

2 — Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale.

— Remplissez le bulletin de vote 2<sup>e</sup> partie (bleu).

3 — Introduisez votre (vos) bulletin(s) de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 — Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention Vote.

5 — Remplissez le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, n° d'adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.

6 — Cachetez, affranchissez au tarif lettre (2,20 F), et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

<b>Date limite d'envoi 21 avril 1986</b>
--

## II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1985

par Pascal MONSELLIER et Michel SOUFFLET

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement... C'est donc sous une double signature que vous lirez ce rapport d'activité, celle des deux derniers Présidents de l'Association.

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1985.

Conformément aux statuts, le rapport d'activité a été présenté au Comité National de janvier 1986. Les remarques émises à cette occasion ont été intégrées dans le texte ou ont amené certaines modifications de celui-ci.

### Plan

#### A. LES GRANDS THÈMES D'ACTION DE L'A.P.M.E.P.

1. Les programmes
2. L'élémentaire
3. Les collèves
4. Les LEP
5. Les lycées
  - A5 a : Les programmes de premières
  - A5 b : Le bac
  - A5 c : Le projet de réforme des lycées
6. Enseignement supérieur
7. La formation des enseignants
8. L'informatique
9. La SFCIEM
10. Soutien aux IREM

#### B. LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'A.P.M.E.P.

1. Nos entrevues au ministère
2. Nos rapports avec les syndicats
3. Nos rapports avec les autres associations

#### C. LA VIE INTERNE DE L'A.P.M.E.P.

1. Bulletins
2. Publications
3. Commissions Nationales et Groupes de travail
4. Les Journées Nationales de Port-Barcarès
5. Le séminaire de Vaugrigneuse

#### D. PERSPECTIVES

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1985, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 11 et 12 janvier 1986, et l'a amendé sur plusieurs points.

# A. Les grands thèmes d'action de l'A.P.M.E.P.

## A1. Les programmes

Un des grands thèmes de préoccupation de l'A.P.M.E.P., en 1985, a été de trouver comment faire entendre notre voix au Ministère à propos des changements de programme. Rappelons brièvement les faits.

Le 31 octobre 1984, le Ministre de l'Education Nationale décidait de modifier tous les programmes d'enseignement à tous les niveaux. Les axes qu'il assignait à ces changements étaient "la solidité des savoirs, la modernisation de l'Ecole et le succès des élèves". Si ces principes ne pouvaient que rencontrer l'approbation des associations d'enseignants, les modalités de leur mise en œuvre suscitaient notre inquiétude.

Dans l'optique officielle, la COPREM réfléchissait aux modifications, l'Inspection faisait des propositions et le Ministre tranchait en dernier ressort. La simplicité hiérarchique de ce schéma rendait utopique toute tentative de dialogue : pas de place pour les Associations, sinon par "la bande", pas de construction progressive et prudente des nouveaux textes, pas de dialogue interactif entre la base enseignante et le haut de la pyramide, et en définitive la décision impériale d'un cabinet par définition compétent et dont les choix avaient l'ambition d'être valables dix ans...

De plus, ces textes devaient être prêts de toute urgence et les Commissions disposaient de quelques jours (pour les autres niveaux) pour aboutir à des propositions définitives.

Toute cette affaire se présentait sous un aspect qui ne pouvait nous convenir. Contrairement à Monsieur Chevènement, l'A.P.M.E.P. a vécu de nombreux changements de programmes, et elle est bien placée pour savoir qu'en la matière, la meilleure volonté du monde court à l'échec si certains principes ne sont pas respectés : durée limitée, mais suffisante, pour l'élaboration du texte ; recherche du consensus le plus grand possible entre les chercheurs, les praticiens et l'administration ; diffusion des projets préliminaires soumis aux critiques et remises en cause ; expérimentation sérieuse des projets retenus et refonde des textes en fonction des résultats de l'expérimentation ; mise en place d'une formation sérieuse des enseignants. Tout cela nécessite du temps, du travail, et une organisation des décisions qui ne se limite pas à la naïve pyramide hiérarchique rêvée par le Ministre.

Mais le Ministre était pressé et les structures officielles (COPREM, Inspection Générale) se mirent au travail. Le Bureau de l'A.P.M.E.P. décida d'agir avec pragmatisme et d'avoir une double attitude : d'une part d'accepter de suivre de loin les textes en préparation et de donner notre avis sur ceux-ci, même si nous désapprouvions les conditions de leur élaboration ; d'autre part de consacrer l'essentiel de notre énergie à essayer de convaincre le Ministre que sa précipitation et sa méthode de travail risquaient de transformer des idées intéressantes et des réformes nécessaires en échec sur le terrain.

En fait, la situation était très différente selon les cycles d'étude.

Pour l'enseignement élémentaire, les textes devaient être prêts en quelques jours et tout le monde était pris de court. La situation était compliquée par le fait que l'entourage du Ministre se pensait compétent à ce niveau, ce qui engendra quelques bourdes dans les textes qui revenaient de la rue de Grenelle.... Pour le second cycle la situation était plus simple : un nouveau Commentaire de seconde,

fruit d'un consensus raisonnable, était paru peu avant ; quant à la Première, la COPREM avait, bien avant que le Ministre ne parle de nouveaux programmes, mis en chantier une réflexion à ce niveau et des propositions réalistes purent être faites assez rapidement. La situation la plus confuse était celle du premier cycle : un texte existait, celui que le groupe de travail de l'A.P.M.E.P. avait fait paraître quelques semaines auparavant (I) ; mais dans notre esprit, ce texte était une base de départ d'une grande réflexion et non un avant-projet tout prêt de nouveau programme. Les informations les plus contradictoires provenaient du Ministère : une semaine il était question de changer les programmes de la Sixième à la Troisième d'un seul coup à la rentrée 1985 ; une autre fois, la réforme en Quatrième-Troisième était reportée en septembre 1986... Et ainsi de suite.

Nous essayâmes donc de contacter le Ministère. Celui-ci fut muet pendant toute la première partie de 1985. Nous élaborions des textes, présentions des arguments (II), essayions de joindre des membres du Cabinet pour obtenir des rendez-vous... M. Durand-Prinborgne, Directeur Général des enseignements scolaires à qui nous envoyions le double des lettres adressées au Ministre, nous accusait ponctuellement réception, mais il était bien le seul : un silence de plomb régnait à notre rencontre au Cabinet.

Avouons-le : nous faillîmes nous décourager, en croyant être revenus aux pires moments du passé quand le Ministère de l'Éducation Nationale cachait difficilement le mépris dans lequel il tenait les Associations d'enseignants. Et puis un jour, nous apprîmes que le Ministre avait renoncé à précipiter le changement au Collège et remettait à la rentrée 1986 l'application des nouveaux programmes de Sixième... Certes, tout n'était pas parfait : par exemple, on attend encore dans ce pays une expérimentation sérieuse des nouveaux programmes ; mais le pire était évité ou tout au moins différé. Notre fatuité nous a fait croire que nous y étions pour quelque chose et que, même s'il n'y avait pas été répondu, nos différents courriers au Ministre étaient suffisamment argumentés et sérieux pour contribuer à la prise d'une décision raisonnable.

C'est au moment où on ne l'attendait plus que la concertation est arrivée : début août, nous recevions au courrier daté du 25 juillet de la direction des Collèges nous communiquant les projets de programmes et nous demandant nos premières observations avant le 22 août. Malgré les courts délais et les vacances, les responsables des commissions et groupes de travail contactés ont réagi et envoyé leurs remarques, ce qui nous a permis de répondre par deux lettres : l'une le 22 août, l'autre le 15 septembre. Nous avons pu ainsi transmettre un certain nombre de critiques et de réserves.

L'action sur les nouveaux programmes n'est certes pas achevée. Insistons sur le double aspect de notre action :

— d'un part, nous avons rappelé aux responsables d'une manière inlassable un certain nombre de principes qui paraissent évidents à ceux qui prennent en compte les vingt dernières années et les changements de programme que nous avons connus. Il faut sans relâche prêcher des évidences à un Ministère qui a toujours la mémoire courte. A l'heure où ces lignes sont écrites, par exemple, l'expression "suivi scientifique" a remplacé l'expérimentation préalable que nous demandions. Mais la nouveauté du mot n'est aucunement une garantie du sérieux du contenu.

(I) Paru dans le supplément A.P.M.E.P. d'octobre 1984.

(II) Voir nos courriers du Ministre dans les bulletins 349 juin 85 et 350 septembre 85.

— d'autre part, quelles que soient les réserves que nous fassions sur les méthodes employées, nous avons refusé de nous enfermer dans notre tour d'ivoire et avons accepté de travailler, en toute liberté, pour donner notre avis et influencer le plus possible les textes élaborés dans le sens de ce que nous croyons être l'intérêt des élèves et de l'enseignement scientifique.

Ces deux attitudes sont parfois difficiles à rendre compatibles. La première voudrait qu'on se réfugie dans des principes cohérents et qu'on refuse une action qui ne présente pas toutes les garanties ; la seconde incite à se "salir les mains" et accepter qu'on soit associé de gré ou de force à des décisions dont on n'approuve pas nécessairement tous les aspects. Il nous a semblé cependant qu'une telle contradiction, si elle était difficile à gérer, était la seule attitude possible pour une Association comme l'A.P.M.E.P. qui se voulait réaliste, proche des préoccupations des enseignants confrontés chaque jour eux aussi à des choix difficiles, et dont l'autorité et l'expérience en la matière sont incontestables.

## A2. Elémentaire

La Commission de l'Ecole Elémentaire réunie à Port-Barcarès a décidé — vu l'urgence — de modifier provisoirement son plan d'action 1985-86. De nombreux travaux sur l'enseignement en Maternelle sont parvenus à la Commission. Les travaux d'analyse sont en cours. Que les collègues qui ont collaboré trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

La Commission forme le projet de lancement d'une grande enquête auprès des E.N. sur le sujet "Concours 1986... la préparation".

Objectif : Equilibrage et mise à niveau pour les étudiants littéraires, préparation à l'épreuve de Mathématiques du Concours.

Pour ce faire, il nous fallait connaître :

- la nature des intervenants (Université, P.E.N., autres)
- la forme des interventions (effectif, durée, nature de l'auditoire).

A l'heure actuelle 20 % des réponses sont parvenues. Le dépouillement et la synthèse seront présentés à la Commission du 1/2/86. Les Inspecteurs généraux des E.N. ont été invités à cette séance de travail.

## A3. Les collègues

Du côté du Premier cycle, l'année a été fertile en rebondissements. Une réflexion à long terme était engagée sur la base des travaux du "groupe Premier cycle" lorsqu'est tombée la nouvelle des nouveaux programmes à appliquer à la rentrée 85. Nous sommes intervenus pour souligner les dangers d'une élaboration et d'une mise en place aussi hâtives. Notre voix, jointe à d'autres, a été partiellement entendue puisque le changement ne serait fait qu'en 86, et pas simultanément pour les 4 classes comme cela avait été un moment envisagé.

Des textes ont été régulièrement publiés dans le BGV pour information, et pour prise de position de l'association sur les contenus des nouveaux programmes et sur l'absence d'expérimentation (réduite à un suivi scientifique concernant 14 équipes sur toute la France et ceci dans des conditions qui nous paraissent loin d'être satisfaisantes).

Nos craintes exprimées à propos du Brevet des Collèges étaient justifiées. A la lecture des textes parus dans le BO nous sommes à nouveau intervenus (sur les trois points suivants : traitement à part des 3 disciplines figurant à l'écrit et non prise en compte du travail de l'année, sujet unique pour tous les candidats ne répondant pas aux formations différentes de ceux-ci, usage des calculatrices).

Nous sommes intervenus à propos de la contradiction entre les idées de meilleure formation générale scientifique, de l'accès pour un nombre important d'élèves au bac, et la dégradation de l'enseignement des maths au collège, en particulier par la réduction officielle des horaires.

Enfin, nous avons demandé à être représentés dans les Stages Inter-académiques de Janvier pour mise en application des nouveaux programmes. (IPR et professeurs de collège formateurs chargés d'animer les stages d'une journée pour la formation des professeurs relais). Nous y avons effectivement été invités à titre personnel.

#### **A4. Les L.E.P.**

L'A.P.M.E.P. a centré son action au niveau des L.E.P. dans deux directions :

- les adhérents par une présence accrue dans les différents bulletins d'articles intéressant directement ce domaine,
- les futurs adhérents par une campagne d'information et notamment une affiche jumelée avec l'UDP.

La Commission nationale s'est réunie régulièrement pour préparer une série d'articles qui ont constitué un dossier touchant divers domaines des LEP. Ces articles sont parus dans le bulletin vert de juin 1985. Le bureau national a informé régulièrement les collègues de LEP des informations et positions résultant des contacts pris à différents niveaux.

Le faible potentiel de collègues disponibles dans ce secteur nous a contraints à centrer nos recherches et interventions dans deux domaines : le Contrôle Continu et l'Informatique.

A propos du Contrôle Continu, un débat contradictoire s'est ouvert dans le bulletin, et devrait se poursuivre pour une meilleure information des adhérents. Le bureau national est représenté dans la commission ministérielle du référentiel de mathématiques. Une liaison est ainsi assurée entre la Commission A.P.M.E.P. et les travaux de ce groupe.

Concernant l'informatique, une délégation de l'A.P.M.E.P. a été reçue à la direction des lycées pour exposer son analyse sur l'enseignement de l'informatique comme discipline scientifique optionnelle dans les LEP. Une expérimentation a été mise en place à la rentrée dans quelques LEP, l'A.P.M.E.P. s'en est félicitée.

D'autres thèmes de réflexion et d'information ont été abordés et feront l'objet d'approfondissements de la Commission nationale LEP : les Quatrièmes et Troisièmes expérimentales et les baccalauréats professionnels.

L'A.P.M.E.P. a par ailleurs collecté les sujets d'examens pour réaliser, comme les années précédentes les maths-Annales de CAP et BEP.

## **A5a. Les programmes des Premières**

En continuité avec les nouveaux commentaires de Seconde et dans l'optique d'une ouverture plus large des classes de Première S préconisée par le Ministre, la COPREM entreprit fin 84 une réécriture du programme.

Informés régulièrement des travaux, nous avons pu par différents moyens nous exprimer sur les divers projets et faire des propositions. Les prises de position officielles permanentes sont difficiles dans cette phase : l'essentiel pour nous a été de constater une évolution favorable.

Nous nous sommes ralliés à la suppression de la rubrique "thèmes" dans la mesure où le programme sépare nettement ce qui est exigible des élèves de ce qui peut être traité en cours, rendant ainsi plus clair les objectifs des professeurs. Le souci d'éviter un formalisme stérile dans diverses rubriques devait également permettre une activité mathématique plus importante des élèves confrontés à de réels problèmes.

Les projets ont été publiés dans le bulletin de juin : seule l'A.P.M.E.P. a su ainsi informer avant les vacances sur la modification du programme de Première S.

Les programmes des autres sections ont été également modifiés en totalité : nous ne pensons pas que leur rédaction proche de celle du programme de Première S en analyse soit critiquable. Les exigences sont nettement différentes et les activités suggérées doivent permettre un enseignement adapté.

## **A5b. Le baccalauréat**

Le groupe de travail sur l'analyse des sujets de baccalauréat 1984 a présenté ses conclusions dans le bulletin d'avril 1985. Au-delà de la critique, il s'agissait d'aider à assurer des limites raisonnables à la difficulté et la longueur des épreuves et de poser quelques questions sur les conceptions de l'enseignement.

A la suite des réactions encourageantes de nombreux adhérents le travail a repris sur les sujets 1985.

Les problèmes apparus au baccalauréat 1985 ont conduit l'A.P.M.E.P. à intervenir et à réclamer une adaptation des barèmes pour ne pas désavantager les candidats dans certains cas.

La direction des Lycées a imposé aux Recteurs une nouvelle procédure pour la fabrication des sujets. Bien que ne reprenant pas les positions de l'A.P.M.E.P. — il n'y a pas co-responsabilité tripartite équipe de professeurs — inspection — enseignement supérieur face au Recteur — nous approuvons toute mesure tendant à améliorer la pratique actuelle désastreuse dans bien des cas et en particulier tendant à instituer un réel "cobayage".

## **A5c. Le projet de réforme des lycées**

Le ministre de l'éducation dans une déclaration datée du 2 novembre a dévoilé son projet de réforme, projet qui remet sérieusement en cause l'enseignement des mathématiques au lycée et qui se traduit entre autre par des réductions d'horaires tant dans les sections scientifiques que dans les sections littéraires.



Nous avons été informés le 9 octobre par la direction des lycées de ce projet et nous avons réagi par une lettre datée du 16 octobre (I). Nous n'avons été entendus que sur un seul point : la diminution de 3 heures d'enseignement de mathématiques dans les classes actuelles de premières B et terminales B, a été ramenée à une heure.

Dès l'annonce du projet, nous avons répondu par une première lettre (I) au journal "Le Monde" qui n'a pu être publiée mais qui nous a servie de référence lors de nos contacts avec les organisations syndicales.

Après la réunion du comité du 16 et 17 novembre, nous avons repris ce texte (modifié) sous la forme d'une lettre ouverte (II) au ministre de l'éducation que nous avons envoyée à la presse le 9 décembre. A notre connaissance, seuls deux journaux ont fait état de cette lettre : il s'agit de "Ouest France" et de "La Voix du Nord" dans leurs éditions du 9 décembre. A nouveau, le problème de la diffusion de nos idées est posé : comment se faire entendre par les médias ? C'est assurément un point que nous devons améliorer dans les années à venir.

Suite à la réunion de la Commission Second Cycle long du 14 décembre et toujours suite à celle du comité de novembre, nous avons écrit une nouvelle lettre (II) au ministre concernant une modification des épreuves du baccalauréat en section C.

## **A6. Enseignement supérieur**

La rentrée 84 a vu arriver pour la première fois les "bénéficiaires" de la réforme Haby, les DEUG en rénovation, et les nouveaux programmes de classes préparatoires.

Nous avons essayé de "suivre" la situation en restant en contact avec la Commission Inter IREM de l'Enseignement Supérieur, pour les Universités, et l'Union des Professeurs de Spéciales, pour les classes préparatoires. Il est beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions d'informations très fragmentaires sur des formations très diversifiées. [voir BGV n° 7 sur le passage TC-Prépa.]. Ce travail se poursuivra cette année.

Notons par ailleurs que le thème des Journées Nationales a suscité beaucoup d'intérêt chez les enseignants du Supérieur ; nombreux sont ceux qui y ont découvert les activités de l'A.P.M.E.P....

## **A7. Formation des enseignants**

Quant à la formation des Maîtres, le bureau national a continué l'action engagée l'année dernière en réclamant un prérecrutement (IPES) et un plan de recrutement des enseignants sur 5 ans. Une délégation A.P.M.E.P. a été reçue par Mme Dessieux, Chargée de mission auprès du Ministre de l'Education Nationale le 27 novembre. De cette entrevue, il ressort que la notion de plan de recrutement commence à être acceptée, il nous reste toujours à agir pour le faire entrer dans les faits.

Une nouveauté verra le jour en 86 : les concours internes qui pourraient concerner jusqu'à 30 % des postes offerts et seraient réservés aux enseignants en poste.

---

(I) Voir BGV n° 5-6 de décembre 85.

(II) Voir BGV n° 7 de janvier 86.

Pour la formation continue, il nous faut regretter la dispersion des centres de décision, rendant difficile une vision globale. La commission nationale formation des maîtres a lancé au mois de novembre 1985 une enquête portant sur la formation des DEUG PEGC auprès de tous les directeurs d'IREM et des présidents de régionaux. Les résultats seront disponibles en février 86.

La commission a également entrepris une réactualisation des positions A.P.M.E.P. sur la formation initiale des enseignants et une réflexion sur les contenus des concours internes.

## **A8. Informatique.**

Trois pôles d'intérêt cette année :

- le plan informatique pour tous : gigantesque opération qui amène au moins un ordinateur par école, un réseau de six Thomson MO5 relié à un A6 bits compatible IBMPC dans les collèges et lycées non équipés.

Notre attention au bureau s'est portée surtout sur les logiciels pédagogiques en mathématiques. On espère pouvoir lancer une rubrique "j'ai utilisé avec ma classe".

Au cours des journées nationales, il est apparu que les collèges avaient de gros problèmes de mise en place du matériel suivant les régions et qu'ils manquaient de formation.

- la mise en place d'un service télématique : l'idée d'Antoine Valabrègue, fait son chemin, à savoir : mise en place d'une banque d'exercices et d'une messagerie. Le Comité de novembre a décidé de soutenir cette initiative qui devrait pouvoir être opérationnelle en avril 86.
- la modernisation de l'équipement informatique de l'A.P.M.E.P. : une étude avait été menée en début d'année mais la décision a été suspendue pour cause de non disponibilité de fonds (problème du nouveau local). Cette étude a été reprise en fin d'année.

## **A9. La SCFCIEM.**

C'est la Sous-Commission Française de la CIEM (Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques). L'A.P.M.E.P. y est représentée par quatre membres. Des difficultés étant apparues à propos de l'organisation de la délégation Française à Adelaïde (Australie) pour le Congrès de la CIEM en août 84, nous avons été demandeur d'un fonctionnement plus soutenu de la SCFCIEM afin de mieux préparer le Congrès de Budapest prévu pour 88. Après un an d'interruption, cette organisation a prévu de se réunir à nouveau en janvier 86. L'A.P.M.E.P. compte participer de façon active à la préparation de ce prochain rendez-vous international.

## **A10. Les IREM**

Nés du combat de l'A.P.M.E.P. en 1968 et avant, les IREM (ou ce qu'il en reste) constituent toujours des centres de formation continue et de recherche pédagogique que nous souhaitons voir se développer. L'assemblée générale de l'A.P.M.E.P. réunie lors des journées de Port-Barcarès a voté une motion (I) demandant au gouvernement d'annuler la baisse de 30 % qu'il envisageait d'appli-

---

(I) Texte publié dans le BGV n° 5-6 page 4.

quer sur le budget de fonctionnement des IREM. Cette motion, diffusée rapidement aux instances concernées, a été entendue puisque ces crédits ne seront pas amputés cette année. Il reste que, inflation aidant, la simple reconduction du budget annuel conduira inéluctablement les IREM à mourir d'asphyxie à moyen terme.

## **B. Les relations extérieures**

### **B1. Nos contacts avec le Ministère**

Ils furent inexistantes jusqu'en juillet 85.

Aux Journées Nationales de Sophia-Antipolis (octobre 84) M. Daniel Gras, qui représentait le Ministre, nous avait promis de nous aider à obtenir des rendez-vous avec le Cabinet pour que nous puissions y présenter un certain nombre de dossiers en suspens sur lesquels nous avons des choses à dire (recrutement des enseignants, refonte des programmes, avenir des IREM,...). Mais les promesses faites autour d'une table de banquet s'envolent vite et il fut impossible de joindre au bureau cet éminent personnage dans les mois qui suivirent, malgré les dizaines de coups de téléphone.

Visiblement, dans ces mois de l'hiver 84, nous étions persona non grata au Ministère. Mais le dégel succède toujours à l'hiver et la première hirondelle arriva en juillet sous forme d'une lettre de la Direction des Collèges nous demandant notre avis sur les nouveaux programmes en préparation.

Suite à la lettre que nous avons envoyée le 16 octobre 85 (voir BGV de décembre) et probablement, suite à l'article du journal Le Monde du 31 octobre, concernant les Journées de Port-Barcarès, nous avons été invités début novembre par Monsieur Laforest, Conseiller Technique auprès de Monsieur Chevènement à participer à une entrevue le vendredi 8 novembre 85. Nous n'avons eu que le temps de parler de la réforme des lycées, nous devons également parler des programmes, mais nous avons projeté de nous rencontrer à nouveau début 86 sur ce problème. C'est au cours de cette rencontre que nous avons eu connaissance de la modification du projet concernant les classes de Premières B et Terminales B (voir paragraphe action dans les lycées).

Le 27 novembre nous avons rencontré Madame Dessieux Conseillère Technique auprès du Ministre et plus spécialement chargée des problèmes de recrutement du personnel. Nous en avons profité pour rappeler nos positions concernant la réouverture des IPES et l'établissement d'un plan à long terme de recrutement aux concours. Nous avons également parlé de formation continue, de l'actuel plan de formation des PEGC et de notre attachement aux IREM. Nous avons également parlé des projets de mise en place de concours internes du Capes et de l'Agrégation.

Concernant la nature des épreuves de ces concours, nous avons insisté pour que les capacités pédagogiques soient prises en compte. Il semble que peu de gens aient des idées à ce propos et, c'est un secteur où la réflexion de l'A.P.M.E.P. peut s'avérer fructueuse: le ministère est demandeur de propositions en ce domaine. Nous avons chargé la commission formation des maîtres de mener à bien cette réflexion.

## **B2. Nos rapports avec les syndicats**

La parution des nouveaux programmes de Collèges a été l'occasion pour le SNI de nous contacter afin de connaître nos positions et nos analyses. La rencontre a été très cordiale et nous avons projeté d'entretenir ces relations.

Le projet de réformes des lycées nous a amenés à prendre contact avec tous les syndicats concernés, nous leur avons envoyé une copie de la lettre que nous avons adressée le 16 octobre à la direction des lycées. il s'en est suivi :

- une rencontre avec le SNES au cours de laquelle nous avons constaté une large concordance dans nos points de vue (voir BCV n° 7 de janvier 86);
- un échange de courrier et une conversation téléphonique avec le SNALC où là aussi nous avons constaté de nombreux points d'accord sauf à propos de la première S où nous sommes en opposition (avec le SNES ce différend existe aussi, mais de façon plus nuancée) ;
- pas de réponse de la part du SGEN, mais sa prise de position concernant les problèmes de l'enseignement des mathématiques publiée dans son bulletin, reprenait très largement les arguments que nous avons exprimés dans notre lettre. D'une façon moins nette, il en est de même pour l'article "Touche pas à ma bosse" publié dans l'Enseignement Public (FEN) de décembre (l'auteur nous avait contactés au préalable).

Tous ces contacts montrent bien l'importance qu'attachent les syndicats à notre association et mettent en évidence le rayonnement de l'A.P.M.E.P. Malheureusement, par manque de disponibilité, ces contacts sont difficiles à maintenir.

## **B3. Nos rapports avec les associations**

Les Journées de Port-Barcarès ont été l'occasion de reprendre contact avec l'Union des Professeurs de Spéciales. Etant en large convergence de vues sur les sujets abordés, nous avons invité leur président Claude Deschamps à nous accompagner lors de notre rencontre au Ministère avec Madame Dessieux.

Avec les autres Associations, le lien privilégié de rencontre est toujours "la conférence des présidents d'associations de professeurs spécialistes" qui regroupe vingt-quatre Associations. La "conférence" est surtout un lieu d'information et d'échange d'idées qui permet de coordonner les analyses et les actions de chacune.

La FCPE et la PEP ont envoyé un représentant de leur bureau national à l'occasion de nos Journées Nationales.

## **C. La vie interne de l'A.P.M.E.P.**

### **C1. Les bulletins**

Comme chaque année, cinq Bulletins ont été adressés aux abonnés, représentant 950 pages de texte. Depuis 1983, un supplément d'actualité était en outre adressé six fois l'an. Le délai de fabrication de ce supplément était beaucoup plus court que celui du Bulletin, et cette séparation permettait d'informer plus rapidement les abonnés et de faire circuler beaucoup plus vite l'information au sein de l'Association.

Mais ce supplément posait des problèmes à la fois pratiques et juridiques :

- il était élaboré sous la responsabilité unique du Bureau. La Commission du Bulletin et le Directeur de Publication (Paul-Louis Hennequin) assumaient en l'affaire une responsabilité juridique dont les termes leur échappaient complètement, ce qui était en contradiction à la fois envers l'esprit de la responsabilité associative et la lettre de la loi sur la presse.
- comme supplément au Bulletin National, le supplément ne pouvait être diffusé à d'autres personnes qu'aux abonnés au Bulletin, alors que la nature très différente de ces deux publications incitait à penser que leurs ensembles de lecteurs pouvaient ne pas être exactement égaux.

C'est pourquoi, à compter de janvier 1985, le supplément est devenu une publication à part entière, le B.G.V. (Bulletin à Grande Vitesse). Ce Bulletin est élaboré sous la responsabilité exclusive du Bureau, et son Directeur de Publication, qui est le Président de l'Association, changera à chaque fois que celui-ci changera. Cinq numéros, dont un double, ont été livrés en 1985. De grosses améliorations sur la mise en page et les conditions d'envoi ont permis à ce Bulletin d'atteindre encore mieux son objet.

Rappelons enfin que le principe qui régit depuis trois ans les rapports entre le Bulletin National et le B.G.V. est resté inchangé : le second ne contient que des informations "périssables" ou urgentes, le Bulletin, lui, contient tous les textes fondamentaux ayant trait à la vie de l'Association et constitue réellement notre mémoire collective.

Pour la petite histoire, signalons que la Commission Paritaire de la Presse, après examen du numéro 1, a donné au B.G.V. un numéro d'agrément qui n'est pas celui d'une publication commerciale, mais celui d'une publication administrative. Ce qui signifie que cette docte Commission n'a pas vu de différence entre notre B.G.V. et le Bulletin Officiel du Ministère ! Nous savons que nous faisons souvent le travail à la place de l'Administration mais, en l'occurrence, nous ne savons pas si l'Association doit se montrer fière de ce voisinage...

## **C2. Publications**

Au cours de l'année 1985, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Pour une mathématique vivante en Seconde (réédition renouvelée et augmentée) ;
- Mots VII ;
- Jeux II ;
- Activités mathématiques au collège.

Ces brochures figurent sur le bulletin de commande relatif à la cotisation 86. Au cours de l'année 1986, nous prévoyons d'éditer les brochures suivantes :

- Inforama (panorama sur le fait informatique) sortie prévue en janvier ;
- Aide pédagogique pour le cycle moyen : les décimaux ;
- Fiches du dictionnaire (suite) ;
- Fragments d'histoire des mathématiques II.

## **C3. Les Commissions Nationales et Groupes de travail**

Les Commissions Nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des Commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux (Elémentaire, Premier Cycle, Second Cycle court, Second Cycle long, Secondaire Post-Bac) ou par thèmes (Formation des Enseignants,

Evaluation, Informatique), elles sont avant tout un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés. Depuis trois ans, elles disposent toutes d'un responsable en propre, distinct du Secrétaire national correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des Commissions qui peuvent mener leurs propres travaux sans être encombrées par les tâches incombant au Bureau.

Les Groupes de travail ont une tâche plus précise et plus circonscrite (par exemple, la fabrication d'une brochure). Réunissant un nombre limité de personnes avec un projet de travail précis, ces groupes se réunissent jusqu'à l'achèvement de leur tâche. En 1985, les groupes de travail existants ont été reconduits. Un nouveau groupe "Brochure Expo" a été créé pour lancer une collection de textes et d'activités didactiques qui prolongeraient les thèmes de l'exposition "Horizons Mathématiques".

#### **C4. Les Journées Nationales de Port-Barcarès**

Organisées par la Régionale de Montpellier, les Journées Nationales se sont déroulées près de Perpignan à Port-Barcarès les 24, 25 et 26 octobre 1985. Le thème choisi: "Les mathématiques post-modernes" nous a donné l'occasion d'analyser les effets pervers de la réforme dite des "mathématiques modernes" et d'évoquer ce que pourraient être les mathématiques enseignées en l'an 2000. Le BGV n° 5-6 de décembre 85 ainsi que le Bulletin n° 352 de février 1986 et le n° 353 d'avril rendent compte des nombreuses activités développées. On pourra lire aussi l'article de Philippe Bernard dans le journal "Le Monde" du 31 octobre 85.

Ces journées ont été, comme chaque année, un temps fort dans la vie associative: le thème choisi a permis de réfléchir sur les problèmes de fond et à l'Assemblée générale de débattre des urgences.

#### **C5. Le séminaire de Vaugrigneuse**

Traditionnellement, ce séminaire réunit les élus du Comité et les responsables des commissions et groupes de travail. Il s'est tenu les 4 et 5 mai 1985 au centre CEMEA du Château de Vaugrigneuse. Comme l'année précédente, et conformément aux vœux des participants, il s'agissait de "faire des mathématiques", une manière de rappeler que notre Association ne doit pas perdre de vue son objectif essentiel: les mathématiques.

Le thème abordé était le linéaire par différentes approches. Le sujet n'étant pas épuisé, il est probable qu'il soit reconduit pour 1986.

Cette année encore, l'expérience a prouvé que, au travers de ces activités mathématiques, le débat s'engageait très vite sur les comportements pédagogiques et sur les problèmes de fond concernant l'Association. Assurément, c'est un moment très important de la vie associative, une raison de plus pour encourager les adhérents à se présenter à l'élection du Comité national.

### **D. Perspectives**

Dans le rapport d'activité 1984, nous proposons d'analyser l'action de l'Association en distinguant deux niveaux d'intervention:

- le court terme, les urgences, l'actualité, les réactions qui doivent être rapides, les interventions qui peuvent être efficaces;

— les propositions à long terme, le détachement d'une actualité brûlante et pas toujours sereine.

Une Association comme l'A.P.M.E.P. n'a pas à choisir le tout ou rien entre ces deux attitudes. Son passé et sa vocation naturelle la portent à trouver un équilibre entre elles. Certains membres du Comité regrettèrent par le passé que cet équilibre fût parfois rompu, le court terme l'emportant sur la réflexion. Cet équilibre fut-il respecté en 1985 ? Nous allons répondre partiellement à cette question à l'aide de quelques exemples.

En ce qui concerne les Collèges, l'urgence imposée par le Ministre nous a contraints à réagir rapidement endormissant ainsi la réflexion à long terme. La multitude des projets de programmes qui se sont succédés ne nous a pas toujours permis de travailler dans un climat serein : il était devenu d'usage d'inscrire le jour et l'heure de la parution sur chaque texte afin d'éviter aux collègues de discuter sur des projets périmés car modifiés. Fort heureusement, pendant ce temps le groupe de travail animé par Janine Cartron continuait à se réunir assurant ainsi à l'A.P.M.E.P. une réflexion à long terme.

Au niveau des lycées par contre, jusqu'en novembre le climat était plus serein et la réflexion sur les programmes moins précipitée. Le projet de réforme et l'attaque dont l'enseignement des mathématiques a fait l'objet nous ont amenés à réagir rapidement. Rappelons à ce sujet que les structures de l'A.P.M.E.P. permettent d'agir simultanément dans des directions différentes. Le comité, qui a des pouvoirs de décision importants, ne dispose pas du temps nécessaire pour mener à bien une réflexion approfondie sur tous les sujets. En pratique, l'expérience prouve que les débats du Comité sont féconds s'ils s'appuient sur des études faites préalablement. Le Bureau, issu du Comité, est trop sollicité par une actualité changeante pour entreprendre des travaux de longue haleine qui ne sont d'ailleurs pas de son ressort.

Les Commissions, qui ne se réunissent que trois fois par an, ne sont pas toujours à même de réagir rapidement à l'actualité. Le fait qu'elles soient surtout des lieux d'information où de nombreux militants viennent se rencontrer ne facilite pas toujours le suivi d'un travail plus approfondi. Il ne s'agit évidemment pas pour nous de critiquer des collègues qui ont beaucoup travaillé pour animer les Commissions, mais de constater qu'il est inutile de demander à la plupart d'entre elles de fournir un travail pour lequel elles ne sont manifestement pas faites. Les Commissions restent un lieu irremplaçable d'information réciproque entre les adhérents.

Les Groupes de travail, eux, sont le lieu d'un travail suivi, quoique nécessairement discret. Constitués à l'initiative du Bureau ou du Comité et réunissant des adhérents y travaillant régulièrement, ils peuvent être les "bureaux d'études" qui fournissent le travail de base à une réflexion plus approfondie. Bien entendu, les propositions qu'ils élaborent n'appartiennent qu'aux personnes qui y ont travaillé. Elles ne deviennent celles de l'Association (telles quelles ou modifiées) que quand des débats suffisants et un vote du Comité les ont entérinées.

Nous n'avons rappelé ces données que pour mettre en évidence l'étroite relation qui existe entre d'une part les idées et les propositions que peut fournir l'A.P.M.E.P., et d'autre part les structures qu'elle se donne pour y parvenir. Nous ne représenterons un réel apport à l'éducation de notre pays que si nous fournissons les perspectives, les idées et les propositions qui font cruellement défaut en cette fin de siècle. Nous ne pourrions mener ce rôle que si nous concilions

les difficultés de fonctionnement d'un bénévolat dévoreur d'heures et la qualité démocratique d'un débat associant le maximum d'adhérents.

**Pascal Monsellier**  
**Michel Soufflet**

### **III. RAPPORT FINANCIER 1985** *par Françoise MAGNA*

<b>Recettes</b>	<b>1983</b>	<b>1984</b>	<b>1985</b>
<b>I. Cotisations et abonnements . . . . .</b>	1 809 787,46	1 353 505,73	1 886 628,69
<b>II. Publicité dans le Bulletin (T.V.A. comprise) . . . . .</b>	62 743,22	45 012,50	21 442,88
<b>III. Ventes de brochures</b>			
• sur bulletin de commande . . . . .	237 501,67	143 819,62	255 331,90
• vente directement par correspondance	107 935,49	171 748,56	194 062,15
<b>IV. Trésor Public</b>			
Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne			
• Livret A . . . . .	24 549,31	23 387,96	21 732,50
• Livret B . . . . .	87 447,20	50 969,23	33 541,77
<b>V. Reversements divers</b>	4 322,12		
	8 500,00		
• Versement MAIF pour dégâts des eaux . . . . .		2 016,20	2 134,80
• Solde pour clôture du livret "Solidarité" . . . . .		340,00	
• Recettes photocopies, téléphone . . .		2 081,30	3 402,20
• Remboursement frais occasionnés pour les besoins de la Conférence des Présidents . . . . .		1 683,90	1 835,90
• Remboursement de l'avance faite pour les brochures Unicef et Découvertes (Nice) . . . . .		4 220,34	
• Remboursement de l'avance faite à l'Imprimeur (capital et intérêts) . . . . .			53 750,00
• Subvention Conférence des Présidents . . . . .			2 500,00
	<b>2 342 786,47</b>	<b>1 798 785,34</b>	<b>2 476 562,79</b>
Report du 1 <sup>er</sup> janvier 1985 . . . . .			908 048,93
			<b>3 384 611,72</b>



Dépenses	1983	1984	1985
<b>I. Ristournes Régionales</b> . . . . .	80 482,00	140 900,00	122 000,00
<b>II. Publications</b>			
Frais d'impression :			
5 Bulletins . . . . .	389 538,63	399 440,42	591 587,84
5 Bulletins rapides (6 en 1984) . . . . .	55 693,50	77 511,34	61 091,29
Nouvelles brochures . . . . .	214 702,80	311 272,08	285 628,30
Réédition de brochures . . . . .	104 860,00	—	—
Tirés à part . . . . .	—	3 917,00	8 272,35
Math annales Deug (4 années en 1983)	75 870,12	27 477,60	—
<b>III. Vie de l'Association</b>			
1°) <b>Frais de gestion</b>			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes			
• Frais de papeterie : Papier à lettres, enveloppes, sachets . . . . .	53 102,22	61 224,86	67 544,37
2°) <b>Remboursement des frais de déplacement</b> (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire) . . . . .	255 768,11	323 105,55	362 282,30
3°) <b>Frais de fonctionnement</b>			
• Frais de timbres, téléphone et divers des responsables de l'association			
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurance, impôts			
• Machines à photocopier, à timbrer, imprimante, ordinateur . . . . .	113 637,79	157 623,15	128 555,85
4°) <b>Traitement employés</b> et cotisations Sécurité et charges sociales . . . . .	169 941,07	188 280,79	231 900,30
5°) <b>T.V.A</b> (versement au Trésor sur publicité, abonnements et vente de brochures) . . . . .	17 542,00	6 276,00	11 046,00
<b>IV. Frais de port</b> (bulletins, brochures, vote, appels de cotisation, expéditions de notes et de circulaires) . . . . .	168 235,08	315 828,77	256 495,45
<b>V. Investissements.</b> Achat et aménagement des nouveaux locaux, Rue Duménil (début en 1983) . . . . .	634 617,40	377 297,82	271 819,55
Achat d'une machine à photocopier .. à écrire . . . . .	—	52 344,11	—
	—	—	2 597,15
<b>VI. Impôt sur le livret B de C.N.E.</b> . . . . .	20 201,00	20 986,00	12 230,00
<b>VII. Gestion fichier CNDP (arriéré 1981)</b> . . . . .	—	—	31 803,04
<b>VIII. Redevance pour création bureau R. Duménil.</b> . . . . .	—	—	29 200,00
	2 384 191,72	2 463 485,49	2 474 053,79
A reporter au 1 <sup>er</sup> janvier 1986 . . . . .			910 557,93
			3 384 611,72

## A. Commentaires sur le bilan

### Côté Recettes :

#### I. Cotisations et abonnements

L'écart entre les chiffres de 1984 et 1985 provient du fait que l'appel de cotisation 1986 a été envoyé plus tôt que d'habitude (fin septembre 1985). Les cotisations sont arrivées dès le début d'octobre alors, qu'habituellement, ces rentrées ne commençaient que vers le 15 novembre.

#### II. Publicité dans le Bulletin.

Le nombre des annonceurs est toujours en diminution. Une baisse des recettes au niveau de la publicité en est la conséquence logique.

#### III. Ventes de brochures

Comme pour les cotisations et les abonnements, le même écart se retrouve pour les commandes de brochures sur les bulletins de commande. Les ventes de brochures par correspondance continuent à progresser légèrement en 85.

#### IV. Trésor Public

Deux raisons expliquent la baisse du montant des intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Épargne :

— le taux d'intérêt des livrets de la Caisse Nationale d'Épargne a été ramené de 6,50 % à 6 % au 1<sup>er</sup> juillet 1985.

— une partie des travaux du nouveau local a été financée par des retraits sur le livret B ; le montant des intérêts est tout naturellement en diminution.

### Côté Dépenses :

#### I. Ristournes Régionales :

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures". Elle est votée, chaque année, au Comité de Juin (en 83 : 20 F en "liquide" et 10 F en "brochures" ; en 84 : 20 F et 10 F ; en 85 : 20 F et 10 F).

La diminution des ristournes en 85 s'explique par le fait que quelques Régionales n'ont pas envoyé, en temps voulu, leur compte-rendu financier annuel. Elles n'ont donc pas reçu leur ristourne.

#### II. Publications :

• Bulletins : Une importante majoration des frais d'impression des cinq Bulletins annuels (de 190 000 F environ) est due à l'augmentation du nombre de pages nécessitée par l'accroissement de la documentation à publier. Des dispositions ont été prises en "Commission du Bulletin" pour maîtriser cette "inflation" et le numéro de décembre (n° 351) a pu être édité à des conditions normales.

Quant aux frais d'impression des cinq BGV (Bulletin à Grande Vitesse), ils sont comparables à ceux de 1984.

Bulletins n° 347 : 85 279 F ; n° 348 : 115 763,30 F ; n° 349 : 163 188,37 F ; n° 350 : 122 686,20 F ; n° 351 : 84 199,37 F.

Bulletin spécial "Collège" : 20 471,60 F ; BGV n° 1 : 13 513,50 F ; n° 2 : 14 235 F ; n° 3 : 9 120,40 F ; n° 4 : 11 702,40 F ; n° 5-6 : 12 519,99 F.

• Brochures : Il y a eu 4 nouvelles brochures en 85 contre 5 en 84 (1. Mathématique vivante en seconde : 45 108,35 F ; 2. Mots VII : 105 111,45 F ; 3. Jeux 2 : 93 839 F ; 4. Activités mathématiques au collège : 41 569,50 F ; 5. Fiches publicitaires : 8 272,35 F).

### III. Vie de l'Association

#### 1°) Frais de gestion :

Ils sont comparables à ceux de 1984.

#### 2°) Frais de déplacement :

Ils sont en légère augmentation par rapport à 1984 (+ 12,2 %). Ils révèlent, bien sûr, le grand nombre de participants aux différentes commissions. Comme les années précédentes, un effort a été fait pour grouper plusieurs réunions sur un même week-end. De plus, depuis septembre 1985, l'utilisation de billet de congrès SNCF permet une réduction de 20 % sur le montant du billet.

#### 3°) Frais de fonctionnement :

Une gestion rigoureuse a permis de réaliser des économies à ce niveau.

#### 4°) Traitements employés :

L'augmentation suit celle de la fonction publique. De plus, pendant le 1<sup>er</sup> semestre 85, il a été nécessaire d'embaucher une secrétaire supplémentaire à temps partiel.

#### 5°) T.V.A.

- Versement par nous au Trésor :  
7 % sur la vente des Brochures  
4 % sur les montants des abonnements.
- Reversement par nous au Trésor :  
18,6 % sur les publicités dans le Bulletin, payés par les annonceurs et encaissés par nous sur leurs factures.
- Le Trésor nous reverse (comme toute Association)  
7 % sur la fabrication du Bulletin et des Brochures, payés par nous, portés sur la facture de l'imprimeur.

### IV. Frais de port

Comme les frais de fonctionnement (voir III 3°), des économies ont pu être réalisées à ce niveau.

### V. Investissements

Les travaux de gros œuvre du nouveau local ont été terminés et payés en 85.

## B. Nouveau local

Les travaux de gros œuvre sont enfin terminés. Ainsi, le transfert du secrétariat a été réalisé le 11 février dernier.

Voici la nouvelle adresse de l'Association : 26, rue Duméril 75013 Paris. Téléphone (1) 43.31.34.05 (numéro inchangé) métro : Campo-Formio.  
(Duméril était un médecin et un naturaliste français du XVIII<sup>e</sup> siècle).

L'installation de rayonnages et de meubles de rangement devrait avoir lieu rapidement. Tout devrait donc être terminé prochainement.

Il nous reste à vendre le local de la rue du Jura.

Alors, si vous venez à Paris, à l'occasion d'une prochaine réunion, venez faire connaissance avec notre nouveau local.

Paris, le 21 février 1986

## IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980 (Bulletin n° 326-Décembre 1980) les régionales sont représentées au Comité National ; l'objectif, rappelons-le, est de renforcer la liaison entre les adhérents et les instances nationales par l'intermédiaire des représentants régionaux, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Voici les Régionales qui ont cette année à émettre un vote pour un siège académique au comité national : Dijon, Grenoble, Haute-Normandie, Ile de France, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Strasbourg.

La Régionale Ile de France, faute de candidat, ne présente qu'un titulaire et un suppléant alors que les statuts lui accordent deux sièges.

Les Régionales de Clermont-Ferrand, de Lille et de Nantes n'ont pas réussi à trouver de candidats pour le renouvellement du Comité National cette année.

**Attention** : seuls ont à voter pour un siège académique les adhérents des Régionales énumérées ci-dessus. Un adhérent ne vote que pour le siège relatif à sa régionale.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

### Déclarations de candidature

Les candidatures aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du comité en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

#### Régionale de DIJON

**Annie BOLLOTTE**  
**Responsable pédagogique**  
**Centre National de Formation Permanente**  
**de Formateurs**  
**Ecole Normale Mixte de Dijon**

**Suppléant : Alain BOIVIN**  
**Collège de Sombernon**  
**Côte d'Or**

Nous intéressant aux activités de l'A.P.M.E.P. depuis que nous en sommes membres, nous pensons pouvoir en profiter peut-être davantage, mais aussi les enrichir de notre expérience.

Nos fonctions nous permettent une connaissance de l'Ecole Elémentaire, du Collège, de la formation initiale et continue des instituteurs et de leurs formateurs, ainsi, même de plus loin, que des autres niveaux d'enseignement : lycée, université.

#### Régionale de GRENOBLE

**Jean-François NOEL**  
**LEP du Bâtiment**  
**Rumilly (Haute-Savoie)**

**Suppléant : André LAUR**  
**Lycée Emmanuel Mounier**  
**Grenoble (Isère)**

Nous participons au Comité Régional de l'A.P.M.E.P. de Grenoble et nous sommes candidats au Comité National au titre de l'Académie de Grenoble.

Les LEP sont actuellement en période de mutation profonde, tout comme le monde du travail qui doit accueillir les élèves issus de la formation professionnelle. L'enseignement des mathématiques est un élément important de cette formation et nous voulons agir pour en améliorer l'efficacité.

Dans un cadre plus général, l'action que nous comptons mener au Comité National vise à une remise en cause de pratiques pédagogiques conduisant à l'échec scolaire et au développement d'un enseignement tendant vers une meilleure formation générale et professionnelle des jeunes.

### **Régionale de HAUTE-NORMANDIE**

**Jacqueline COLLET**  
Lycée

**Suppléante : Elisabeth HEBERT**  
Université

En cette période où se projettent de profonds changements des structures et du fonctionnement du système éducatif, en général, et du rôle des mathématiques dans celui-ci, en particulier, il nous semble très important que l'A.P.M.E.P. :

- garde tout son dynamisme,
- s'acquitte de sa mission de réflexion sur les mathématiques et de promotion d'idées novatrices.
- conserve son rôle d'interlocuteur de l'administration aux différents niveaux.

Nous comptons, élues au Comité National, l'aider à accomplir ces tâches.

### **Régionale de l'ILE-DE-FRANCE**

**Jacques LUBCZANSKI**  
Lycée, Créteil  
ENS, Cachan

**Suppléante : Marie-Hélène PEYRACHE**  
C.N.E.D., Vanves

Après dix années d'efforts, j'ai réussi à partager mon service d'enseignant entre le lycée et l'ENS de Cachan, où je suis chargé de la formation pédagogique des futurs profs de maths : ceci est significatif de ma volonté de rester un homme de terrain, cherchant aussi bien par la théorie que par la pratique à faire évoluer l'enseignement des mathématiques.

Dans quel sens ?

Voici mes objectifs par rapport à mes élèves de lycée, par ordre croissant de difficultés :

1. préparer l'examen
2. faire connaître, aimer et pratiquer les maths (autrement qu'une religion...)
3. donner des méthodes de travail, des attitudes face à un problème... bref, rendre autonome.

Quant à mes objectifs par rapport aux "élèves-professeurs" de l'ENS de Cachan, ils peuvent se résumer par les slogans suivants :

"L'élève est une personne"

"Les maths sont une science humaine"

"Pour se concentrer et être efficace, il faut être détendu".

### **Régionale de LORRAINE**

**Jacqueline EURIAT**  
E.N., Epinal

**Marie-Thérèse COMTE**  
E.N. Epinal

Notre candidature — soutenue par le Comité de la Régionale Lorraine — se fait dans la ligne des textes d'orientation actuels de l'A.P.M.E.P. : nous ne les redévelopperons pas ici.

Avec l'A.P.M.E.P. nous agirons pour que des objectifs de l'enseignement des mathématiques soient clairement définis, à partir des finalités suivantes :

- développer la formation scientifique (en particulier développer la démarche scientifique : formulation d'hypothèses, apprentissage par essais et erreurs, mises en œuvre de stratégies de validation ou de rejet des hypothèses) ;

- développer la formation sociale, économique et culturelle ;
- développer la formation personnelle.

L'A.P.M.E.P. devra promouvoir un enseignement basé sur l'**ACTIVITÉ** de l'élève, et non pas sur l'apport du savoir par le maître : l'acte d'apprentissage doit être centré sur celui qui apprend si on veut que celui-ci s'approprie les savoirs.

Il faudra donner aux enseignants la possibilité de **DIFFERENCIER** leur enseignement suivant les élèves (\*): les objectifs, les approches pédagogiques, les activités proposées, les rythmes, etc... doivent pouvoir être adaptées au public si on ne veut pas que le rôle des mathématiques soit de renforcer l'échec scolaire. En particulier, les "programmes" proposés doivent permettre cette différenciation (comme, par exemple, les "10 problématiques" au premier cycle).

## Régionale de LYON

**Marc CHASTAND**

**Suppléant : Jean-Paul DUPLAY**

Je me porte candidat pour représenter la Régionale de Lyon au Comité National, espérant ainsi favoriser un fonctionnement efficace des structures de l'Association, et également pour soutenir et défendre les positions de l'A.P.M.E.P.

## Régionale de MONTPELLIER

**Christiane MORIN**  
Lycée technique, Montpellier

**Suppléante : Michèle FUCHS**  
Lycée Mas de Tesse, Montpellier

Nous sommes persuadés que l'activité mathématique est une activité fondamentale.

- parce qu'elle fait partie de la culture humaine depuis des millénaires,
- parce qu'elle développe des qualités précieuses chez celui qui la pratique (logique, rigueur, formulation d'hypothèses, contrôle par le raisonnement, critique d'un résultat, etc...).
- parce qu'elle a de nombreuses applications dans beaucoup d'autres domaines.

Par surcroît, cette activité peut être plaisante et gratifiante.

Nous croyons qu'on peut enseigner en éveillant le goût et l'intérêt des élèves pour les mathématiques, en favorisant leur activité et en obtenant, pour beaucoup d'entre eux, une réussite, moins dépendante de l'environnement socio-culturel que dans d'autres domaines.

Nous souhaitons participer au Comité National de l'A.P.M.E.P. pour contribuer à diffuser ces idées, qui nous paraissent stimulantes à un moment où l'aspect éducatif de notre discipline semble oublié, pour contribuer à chercher et trouver ces formes d'enseignement modernes, adaptées à nos élèves et propres à leur fournir une véritable formation.

## Régionale de NICE

**Alain SOLEAN**  
Lycée Honoré d'Estienne d'Orves  
Nice

**Suppléante : Michèle Sénémeaud**  
Collège Honoré d'Estienne d'Orves  
Nice

Engagés tous deux dans des actions ayant pour but une meilleure réussite scolaire, nous sommes soucieux des problèmes concernant :

- La continuité de l'enseignement des mathématiques tout au long des différents cycles.
- L'apprentissage des mathématiques à travers des activités interdisciplinaires.

(\*) Ce qui n'implique nullement la constitution de groupes de niveaux-matière.

- L'utilisation des technologies nouvelles (calculatrices et micro-ordinateurs).
- La formation continue des enseignants.

Nous militerons pour que l'A.P.M.E.P. soit entendue dans toutes les instances qui prennent des décisions concernant l'enseignement afin que les souhaits de la base soient respectés au mieux.

Nous nous engageons à assurer la liaison entre notre régionale et les instances nationales afin de faire "remonter" les idées et les désirs des collègues de notre région.

## **Régionale ORLEANS-TOURS**

**Geneviève MARGOT**  
Collège

**Suppléant : Michel DARCHE**  
E.N., détaché à La Villette

La Régionale d'Orléans-Tours de l'A.P.M.E.P. se fixe une orientation prioritaire : permettre aux enseignants et formateurs de faire évoluer leur pratique professionnelle en tenant compte :

- des développements technologiques et de leurs applications dans l'enseignement (retombées d'IPT, besoins télématiques).
- des évolutions des programmes, des contenus.

La Régionale d'Orléans-Tours essaie avec d'autres régions de développer ces différents champs au service de tous par la mise en place d'outils de formation et d'information autres que les stages : réseau Mat-Math Services, journal PLOT, dossiers et matériels pour la classe, vulgarisation des mathématiques pour tous avec l'Exposition "Horizons Mathématiques".

Notre présence militante au niveau national ne se conçoit que dans la continuité de cette action.

## **Régionale de POITIERS**

**Michèle BACLE**  
Niort

**Suppléant : Louis-Marie BONNEVAL**  
Lycée, Poitiers

Nous posons notre candidature pour contribuer à l'action de l'A.P.M.E.P. nationale, à laquelle nous souscrivons pleinement.

Dans la période actuelle, marquée par des transformations profondes du système éducatif, il est essentiel que l'A.P.M.E.P. continue à faire entendre un avis d'autant plus riche qu'il est nourri de la pratique et de la réflexion du plus grand nombre de ses adhérents.

Il nous faut donc développer à la fois les échanges internes et l'expression extérieure.

Entre autres, quelques axes nous semblent importants :

- la liaison entre les différents cycles
- la défense des IREM comme organismes de formation continue.
- la liaison national/régional dans l'A.P.M.E.P.
- l'affirmation des régionales A.P.M.E.P. comme interlocuteur des institutions régionales nées de la décentralisation.

## **Régionale de REIMS**

**Jean-Michel VEDRINNE**  
Lycée, Romilly

**Nicole TOUSSAINT**  
Collège, Aix-en-Othe

l'A.P.M.E.P. a été et doit rester un lieu privilégié d'échanges et de débats. Il faut que sa voix soit forte et écoutée.

Nous devons plus que jamais, militer pour que les réformes nécessaires se mettent en place avec une réelle concertation, et qu'une expérimentation des nouveaux programmes soit faite dans des conditions convenables avec les moyens indispensables pour la mener à bien.

Les IREM, issues de l'A.P.M.E.P., doivent survivre, mieux renaître, car leur rôle est loin d'être terminé. La formation continue doit être développée dans tous les domaines ainsi que la recherche.

A l'heure où l'ordinateur entre dans l'Enseignement nous devons réfléchir à l'utilisation de cet outil nouveau, l'intégrer à notre travail, sortir de nos routines. Les travaux de nombreux groupes au sein de l'A.P.M.E.P. et des IREM témoignent que l'on n'a pas attendu que le train soit parti pour y monter mais au contraire, qu'on l'a poussé pour qu'il parte ! Maintenant nous devons poursuivre notre action.

C'est pour ces raisons que je suis candidat comme représentant de la Régionale de Reims au Comité National de l'A.P.M.E.P.

### **Régionale de STRASBOURG**

**Jean-Pierre FRIEDELMEYER**  
**LET Louis Couffignal**  
**Strasbourg**

**Suppléant : Elisabeth BUSSER**  
**Lycée Bartholdi**  
**Colmar**

Membre de l'Association depuis 1966 sans interruption, j'accepte de représenter la Régionale de Strasbourg :

— Pour faire le lien entre les instances nationales et la Régionale Alsacienne, et favoriser ainsi un meilleur développement de son activité.

— Pour mieux œuvrer à la qualité et la diffusion des publications A.P.M.E.P., participant depuis 1983 au groupe de travail "Histoire des Mathématiques" avec M. Carmagnole.

— Pour assurer la présence et une meilleure prise en compte de l'enseignement technique parmi les collègues, en tant que professeur en lycée d'enseignement technologique.

Nouvelle adresse :

**A.P.M.E.P.**

**26, rue Duméril**

**75013 PARIS**